

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2022

DELIBERATION N°6

TRANQUILLITE – SECURITE PUBLIQUERapporteur : Bruno BOHN**OBJET : MISE EN PLACE D'UNE PRESTATION DE RONDES SUR LES BATIMENTS PUBLICS ET INSTALLATIONS PUBLIQUES DURANT L'ETE.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que Le Plessis-Grammoire est une commune de seconde couronne située en zone de gendarmerie,

Considérant que peu de faits de délinquance y sont constatés mais que les flux de population croissent en raison du positionnement géographique de la commune et de l'accroissement de l'offre de services et commerces,

Considérant que la Municipalité a engagé une réflexion sur la mise en place d'une prestation de rondes sur les bâtiments publics et les installations publique durant l'été,

Considérant que l'objectif de cette prestation répond à une volonté d'anticipation et qu'elle apporte une surveillance aux équipements publics, soumis à des actes d'incivilités,

Considérant que ce dispositif est mis en place en concertation avec la gendarmerie, garante de la tranquillité et la sécurité dans l'espace public,

Qu'il s'agit d'une première étape vers la constitution d'une police municipale intercommunale qui pourrait voir le jour dans les prochaines années,

Il est proposé au conseil municipal de mettre en place une telle prestation,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

ARTICLE 1: décide la mise en place d'une prestation de rondes sur les bâtiments publics et installations publiques durant l'été.

ARTICLE 2: autorise le Maire, ou son représentant, à signer tout document s'y rapportant.

Le Maire,
Philippe ABELLARD.



Télétransmis à la Préfecture
de Mayenne le 07/07/2022

Accusé de réception en préfecture
640 24 49024 9 2022 07-DEL06-07072022-DE
Date de télétransmission : 11/07/2022
Date de réception préfecture : 11/07/2022

Mise en ligne sur le site : 13 juillet 2022



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2022

DÉLIBÉRATION N° 6

OBJET : Mise en place d'une prestation de rondes sur les bâtiments publics et installations publiques durant l'été.

Les membres du Conseil Municipal du Plessis-Grammoire, légalement convoqués à 20h30 par Bernadette BLANCHARD, pour le Maire empêché, le 1^{er} juillet 2022 se sont réunis au lieu habituel de ses séances le 7 juillet 2022 à 20h30, sous la présidence de Philippe ABELLARD, Maire.

Nombre de membres : - composant le Conseil : 19 - en exercice : 19

Étaient présents :

À l'ouverture de la séance :

BLANCHARD Bernadette, CADEAU Jean-Louis, GOMEZ Ludovic, Adjointes.

LEMOINE Bernadette, FOURNIER Denis, PELÉ Laurent, SIENISKI Danièle, CLOCHARD Nathalie, HANDORIN Pascal, MAROT Louna, Pascal BOHN Bruno, ESTIMA Magali, GUITTET Christophe Conseillers Municipaux.

Étaient excusés :

À l'ouverture de la séance :

BODINIER Élodie, Adjointe.

JURET Didier, BOUGET Steeve, NORMAND Valérie, MORINIERE Luc, Conseillers Municipaux,

AVAIT DONNÉ POUVOIR DE VOTER EN SON NOM :

<u>Nom du mandant</u>		<u>Nom du mandataire</u>
JURET Didier	à	SIENISKI Danièle
BOUGET Steeve	à	CADEAU Jean-Louis
NORMAND Valérie	à	BLANCHARD Berandette

Secrétaire : FOURNIER Denis